

# VIDE GRENIERS Dimanche 29 mars 2026

**Belmont d'Azergues**

Renseignements : 06 16 77 05 71

Restauration et buvette sur place

[sportbelmont2000@gmail.com](mailto:sportbelmont2000@gmail.com)

**Fiche d'Inscription** (*L'inscription implique l'adhésion pleine et entière du règlement ci-dessous*)

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....

Tél : ..... Mail : .....

**Déclare sur l'honneur** : 1- ne pas être commerçant(e), 2- ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal), 3- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce)

Date :

Signature :

**EXTERIEUR** : 4 € le m linéaire X ..... m = ..... €

Longueur minimum 2m, 5m avec voiture, 6m avec fourgonnette, merci de préciser

**INTERIEUR** : 14 € la table de 1,80m x ..... = ..... €

par ex. (x2t=28€) (x3t=42€) (x4t=56€)

6 € le m pour portant uniquement non fourni = ..... €

Installation Impérative la veille 17 à 18h. Ouverture des portes à 6h30.

Présence Obligatoire des Exposants. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol.

**TOTAL A REGLER** par chèque à l'ordre de SB 2000 :

..... €

Joindre photocopie recto-verso de la carte d'identité de la personne exposante.

Poster ou déposer à SB2000 - Mairie de Belmont- 41 Rue du Château -69380 Belmont d'Azergues

ou sur [HELLOASS](#) ici =====>



**Clôture inscriptions: 13 mars 2026 Sous réserve des Conditions**

**Sanitaires**

**Règlement du Vide Greniers**

- Autorisation de prendre des photos pour le journal mairie et annonces sur site des brocantes.
- le jour du vide greniers, les exposants doivent être **obligatoirement** munis de la pièce d'identité fournie en photocopie). Indispensable pour l'inscription sur le registre municipal.
- **accueil des exposants de 6h00 à 7h00** sur la place du bourg , ne pas partir avant 17h par sécurité.
- les emplacements sont délivrés dans l'ordre de réception des inscriptions **avec leurs règlements**.
- En aucun cas la location des emplacements ne sera remboursée en cas d'absence.
- Les organisateurs ne sont pas responsables en cas de vol, de dégradation des objets, ou d'intempéries.
- **Sont interdits à la vente** : les denrées périssables, les animaux, les armes de toutes catégories, téléphones portables, ainsi que les lots de produits identiques neufs. Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout objet ou matériel non conforme le jour de la vente.

**Tout invendu ou détritus doit être évacués en quittant votre place.**